

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs) du Conseil Municipal du 10 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le dix novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

### Présents :

Mmes, ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, FIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(e) excusé(e) : Mme JECHOUX Marielle

Délégation de pouvoir : Mme JECHOUX Marielle à M. Thierry CLERC.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Christelle LIDOINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

- 1° Recrutement agent recenseur.
- 2° Acquisition ordinateurs.
- 3° Appartement route de Malbrans :
  - changement Velux
  - remboursement et encaissement cautions.
- 4° Atelier communal : présentation projet pour demande de subvention.
- 5° Modifications budgétaires : Sciences Environnement (carottages).
- 6° Commission cadre de vie :
  - rencontre avec les jeunes
  - fleurissement du village
  - point sur chroniques castelmontoises.
- 7° Conteneurs à verre : demande CCCQ.
- 8° Questions diverses.

### **1° RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR**

Le Maire informe que le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Il convient donc de nommer un agent recenseur. Deux candidatures sont proposées : Mme Françoise JEANNERET retraitée et Mme Catherine PERRIN à la recherche d'un emploi.

Le Maire propose de nommer Madame Catherine PERRIN comme agent recenseur. Il précise que ce travail sera rétribué dans le cadre défini par la réglementation à savoir 1, 72 € par habitant et 1,12 € par logement.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil accepte à l'unanimité.

## **2° ACQUISITION ORDINATEURS**

Le poste informatique de la secrétaire de Mairie est obsolète et ne répond plus aux critères requis par le Conseil Général. De plus, l'acquisition d'un ordinateur portable pour les séances du Conseil Municipal est souhaitable.

Une consultation a été effectuée. Quatre entreprises ont répondu :

↳ Société ECOBASE sise à Fertans (25330) pour un montant de 920.00 € HT pour le PC du secrétariat et 457,50 € HT pour l'ordinateur portable,

↳ Entreprise SIGEC sise à Besançon (25046) pour un montant de 1075, 00 € HT pour le PC du secrétariat et 780.00 € HT pour l'ordinateur portable,

↳ Entreprise DBO Bureautique sise à Besançon (25000) pour un montant de 1335.00 € HT pour le PC du secrétariat et 590.00 € HT pour l'ordinateur portable,

↳ Entreprise JM Informatique sise à Besançon (25000) pour un montant de 1365.05 € HT – pour le PC du secrétariat.

Les explications du Maire entendues, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, **à l'unanimité**, de retenir la société ECOBASE pour un montant total de 1 616, 40 € TTC.

## **3° APPARTEMENT COMMUNAL 2 ROUTE DE MALBRANS**

Le Maire signale qu'un changement de velux pour les 2 appartements situés à l'étage est à programmer dans les travaux futurs.

### **↳ Remboursement caution logement communal**

Un état des lieux a été effectué par M. Luc FOURQUET 1<sup>er</sup> Adjoint de la commune, en présence de M. et Mme Jean-François GRESSIER, locataires du logement sis au 2 route de Malbrans à MONTROND LE CHATEAU. Le logement étant en bon état, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **et à l'unanimité**, accepte le remboursement de la caution d'un montant de 301, 22 €.

## **4° ATELIER COMMUNAL**

L'entreprise GODET Florian ayant cessé son activité, la parcelle ZH 240 au lieu-dit le Plein sera prochainement libérée. Aussi, le devenir de ladite parcelle a été soumis à l'étude du Conseil Municipal qui s'est prononcé sur la reprise d'une surface d'environ 19 ares dans le but de réaliser la construction éventuelle d'un atelier communal.

Afin de percevoir une subvention (25 %) pour cette construction, un projet a été présenté au Conseil Municipal.

Les explications du Maire entendues, et après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de réaliser la construction d'un atelier communal pour un montant global de 140 627, 88 HT se décomposant comme suit :

- lot terrassement – gros œuvre – assainissement : 63 935,20 € HT
- lot charpente métallique-couverture-bardage : 50 580,00 HT
- lot menuiseries extérieures : 13 851,29 HT
- Lot sanitaire : 3 470,39 HT
- Lot électricité-vmc-alarme : 8 521,00 HT

La partie restante, soit environ 28 ares, située en zone artisanale, sera proposée à la vente.

## **5° MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES**

↳ Afin de pouvoir mandater la facture de la société Sciences Environnement, concernant le PLU, il convient de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Investissement Dépenses :

- Compte 2315 (Immos en cours – installation technique) – 2 000,00 €
- Compte 202 (Frais documentation d’urbanisme) : + 2 000,00 €

↳ Afin de pouvoir mandater les salaires et les charges des agents pour les mois de novembre et décembre, il convient de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

**Investissement Dépenses :**

- Compte 2315 (Immos en cours – installation technique) – 2 620,00 €

**Investissement Recettes :**

- Compte 021 (Virement de la section de fonctionnement) – 2 620,00 €

**Fonctionnement Dépenses :**

- Compte 023 (Virement à la section d’investissement) – 2 620,00 €
- Compte 6411 (Personnel titulaire) + 840,00 €
- Compte 6413 (Personnel non titulaire) + 440,00 €
- Compte 6451 (Cotisations à l’URSSAF) + 190,00 €
- Compte 6453 (Cotisations aux caisses de retraites) + 650,00 €
- Compte 6455 (Cotisations assurance du personnel) + 350,00 €
- Compte 6456 (Cotisations FNC Supplément Familiale) + 150,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l’unanimité, de modifier les crédits budgétaires.

## **6° COMMISSION CADRE DE VIE**

- **Rencontre avec les Jeunes :**

Suite à la réunion avec les jeunes (14-18 ans), diverses solutions ont été évoquées dont éventuellement la construction d’un abri d’environ 16 m<sup>2</sup> avec la participation des jeunes.

Le Conseil Municipal est d’accord pour réfléchir sur le sujet et trouver une solution pour le printemps 2015.

- **Fleurissement du village :**

Mme Marie-José ANTONI est référente pour le fleurissement et l’aménagement paysager du village. Elle fera désormais le lien avec l’employé communal pour cette activité.

- Les Chroniques Castelmontoises seront distribuées début décembre.

## **7° Conteneur à verre**

La Communauté de Communes du Canton de Quingey (CCCQ) souhaite le retrait d’un des conteneurs à verre situé près de l’ancienne gare. Cette demande est acceptée par le Conseil Municipal.

- **Commission Bois**

Une nouvelle méthode de distribution des lots d’affouage est mise en place par la Commission Bois. Désormais, les affouagistes paieront une taxe forfaitaire de **60 euros** par lot. L’affouagiste ne pourra tirer au sort son lot qu’après avoir fourni une assurance « Responsabilité Civile », le contrat signé en 2 exemplaires et le paiement de la taxe. Les lots seront distribués lorsque les travaux de bûcheronnage seront effectués et que les coupes seront délimitées, en principe fin décembre pour distribution des lots.

## **8° QUESTIONS DIVERSES**

\*Mme le Maire informe les Elus du courrier de l'ensemble Vocal Jubilate concernant le concert de Noël qui aura lieu le 21 décembre 2014 à 15 h 30 en l'église de Montrond le Château. L'association sollicite le prêt gracieux de la salle polyvalente pour organiser le « pot de l'amitié » avec la chorale de Villers le Lac. Le Conseil Municipal donne son accord.

\*Mme Anne COMBY du relais familles Assistantes Maternelles du Canton de Quingey, par courrier, informe Mme le Maire des permanences qu'elle tiendra à Montrond le Château, salle annexe derrière la salle polyvalente, tous les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9 h 00 à 12 h 00. Pour les 1<sup>ère</sup> dates, elle sera présente le jeudi 13 novembre et jeudi 11 décembre 2014 de 9h à 12h ; par la suite, elle se déplacera uniquement sur rendez-vous.

\*Mme le Maire avise le Conseil Municipal que l'arrêté préfectoral "cas par cas" de la révision du plan de zonage d'assainissement a été signé le 27 octobre 2014. Le projet de révision du zonage d'assainissement n'est pas soumis pas à évaluation environnementale.

\*Le Comités des Fêtes « Section Cinéma », par courrier en date du 08/10/2014, remercie la Municipalité pour son soutien et son intervention auprès de la CCCQ. En effet, une subvention de 800 € a été octroyée par la CCCQ ce qui va permettre de poursuivre l'activité cinéma pour l'année 2014/2015.

\*Mme le Maire informe les Elus qu'une convention de stage a été signée avec le Lycée François-Xavier de Besançon quant à la formation de M. Loïc COURAGEOT du 27/10 au 14/11/2014. M. Jean-Marie NICOLAS a été désigné maître de stage.

**Le conseil se réunira le lundi 08 décembre 2014  
Séance levée à 00 h 30.**

Le Maire  
Dominique GIRARDIER

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 14-11-01	Recensement de la population 2015 - Nomination de l'agent recenseur.
DCM n° 14-11-02	Acquisition ordinateurs
DCM n° 14-11-03	Remboursement caution logement communal
DCM n° 14-11-04	Construction d'un atelier communal.
DCM n° 14-11-05	Modifications budgétaires – Budget commune 2014
DCM n° 14-11-06	Modifications budgétaires – Budget commune 2014

<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>
ANTONI Marie-José		GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER J-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	Absente

COLA Bernard		LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline		LIDOINE Xavier	
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	
FOURQUET Luc		PIGUET Colette	
GAILLARD Blandine			